



**Nations
Unies**

**Ombudsman et
services de médiation**

TAKE5

**LE COMPORTEMENT
D'UNE PERSONNE
VOUS ENNUIE?**



**Voici cinq étapes pratiques pour
vous aider à aborder le sujet.**

01

ARRÊTEZ-VOUS, PUIS ABORDEZ LA PERSONNE

Prenez le temps de réfléchir
seul(e) et de vous recentrer.

Ensuite, demandez un rendez-vous privé
avec la personne concernée en lui expliquant
pourquoi vous souhaitez lui parler.





20

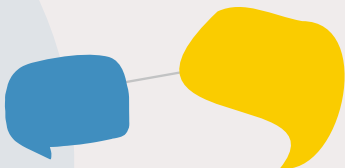
EXPOSEZ LES FAITS

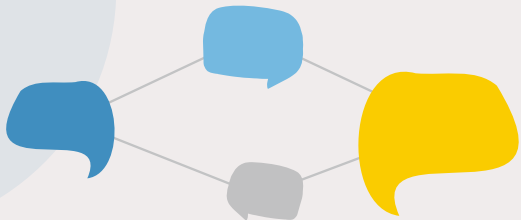
Au cours de la conversation, décrivez
la situation et ce qui vous a perturbé.
Tenez-vous en aux faits.
Évitez tout jugement ou opinion.

03

DÉCRIVEZ LES RÉPERCUSSIONS

Décrivez les répercussions du comportement en question sur vous.
Ne faites ni reproches ni de suppositions.
Employez la première personne du singulier « je »..





EXPLIQUEZ VOS RAISONS

Expliquez pourquoi vous abordez le sujet.
Accordez « le bénéfice du doute » :
l'autre personne n'est peut-être pas
consciente des répercussions de son
comportement sur vous.



05

DEMANDEZ UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Faites une demande de
changement de comportement.

Concentrez-vous sur le comportement et
non sur des valeurs ou sur la personnalité.

Soyez prêt(e) à écouter l'autre.

PAVEZ-VOUS UN SOUCI OU UNE QUESTION?

Le Bureau de l'Ombudsman est là pour vous aider à résoudre un large éventail de préoccupations liées au travail.

NOS SERVICES SONT

INDÉPENDANTS

NEUTRES

CONFIDENTIELS

INFORMELS

PRENEZ CONTACT AVEC L'OMBUDSMAN EN TOUTE CONFIANCE; C'EST UN PREMIER PAS IMPORTANT.

 unoms@un.org

 www.un.org/ombudsman/fr

BAMAKO*

ENTEBBE

GOMA

NAIROBI

SANTIAGO

BANGKOK

GENÈVE

JÉRUSALEM

NEW YORK

VIENNE

*Bureau sous-régional